

## Compte-rendu de la réunion du mardi 30 septembre à 16h

**Audition de M. Emmanuel Glimet**, directeur de cabinet de Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État au commerce extérieur

**Présents** : Mme Nicole Ameline, M. Jean-René Marsac, Mme Marguerite Lamour (représentée) et M. Patrice Martin-Lalande (représenté)

**Excusés** : MM. Etienne Blanc, Jean-Louis Christ, Philippe Cochet, Jean-Pierre Dufau, Nicolas Forissier, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. Denis Jacquat, Jérôme Lambert, Mme Marylise Lebranchu, MM. Michel Lejeune, Jacques Myard, Jacques Remiller, Lionel Tardy, Pascal Terrasse, François Vannson, Philippe Vitel

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Glimet, la Présidente Nicole Ameline a proposé une problématique pour la réunion : comment repenser le système international et mettre l'Europe au cœur de cette démarche ?

**M. Emmanuel Glimet** a commencé par rappeler l'état actuel des négociations dans le cadre du cycle de Doha : il a rappelé l'échec de la réunion ministérielle organisée fin juillet à Genève, lié notamment à un désaccord profond entre l'Inde et les États-Unis, mais également sans doute à l'approche d'élections majeures dans ces deux pays. Malgré des discussions étendues sur douze jours, les ministres réunis n'ont pu parvenir à boucler les négociations.

La discussion de points très techniques lors de cette réunion laissait présager de la difficulté à achever les négociations à ce stade. Sur certains points, en particulier les droits de douane sur les produits industriels, le désaccord entre les pays du Sud et les pays du Nord reste important. Par ailleurs, plusieurs sujets demeurent non résolus, dont des dossiers très difficiles comme le secteur du coton et celui de la banane.

En matière industrielle, les pays en voie de développement demeurent réticents à ouvrir leurs marchés tandis que les pays du « Nord » voulaient obtenir sur ce volet des contreparties aux efforts qu'ils ont consentis dans le domaine agricole.

Le texte sur l'accès aux marchés non agricoles (dit « NAMA ») était considéré comme mauvais par les États-Unis et très décevant par la France puisqu'au mieux, il apportait une consolidation des droits existants, sans nouvelles avancées en terme d'accès au marché. Sur l'agriculture, les négociations ont atteint un stade plus avancé et le texte était resté dans le cadre du mandat du négociateur européen. Il aurait cependant nécessité des ajustements sectoriels en Europe car son application affecterait les filières les moins compétitives des États agricoles européens, notamment ceux du Sud dans le domaine des fruits et légumes.

Restaient également en suspens les discussions sur les appellations d'origine, qui de même concernent au premier chef les États méditerranéens de l'Union, et font l'objet d'une opposition frontale des États-Unis.

**La Présidente Nicole Ameline** a demandé quel peut être l'impact de la crise actuelle sur les négociations et sur l'après-Doha.

**M. Emmanuel Glimet** a répondu qu'en premier lieu, le récent refus du plan Paulson par la Chambre des représentants aux États-Unis va certainement occuper les esprits à Genève, d'autant plus que l'élection présidentielle est sur le point de porter au pouvoir une nouvelle équipe, dont on ne connaît par définition pas les positions en matière commerciale. Toutefois, l'objectif affiché aujourd'hui à Genève est de tenter de trouver un accord avant la fin de l'année 2008. Un tel objectif fait peser le risque que le calendrier l'emporte sur le contenu de l'accord.

**La Présidente Nicole Ameline** a acquiescé, soulignant que les études menées sur l'estimation du coût, pour l'économie mondiale, d'un échec du cycle de Doha plaident pour une conclusion rapide, que l'ensemble des acteurs, y compris les pays en développement, appellent de leurs vœux.

**M. Emmanuel Glimet** a précisé que le gain des accords n'est estimé par le CEPII qu'à 0,25% du PIB mondial d'ici 2025, mais qu'une libéralisation plus poussée des services pourrait modifier ce chiffre sensiblement à la hausse.

**M. Jean-René Marsac** a interrogé M. Glimet sur le degré de cohésion des positions des États-membres de l'Union européenne sur ce calendrier.

**M. Emmanuel Glimet** a répondu que la cohésion est forte, mais que les dirigeants sont actuellement davantage préoccupés par la crise financière que par les questions commerciales. Il a souligné qu'une vague de protectionnisme serait plus néfaste encore dans ce contexte dégradé.

**La Présidente Nicole Ameline** a demandé si l'OMC ne peut pas constituer une réponse aux problèmes que génère la mondialisation, voire à la crise.

**M. Emmanuel Glimet** a affirmé qu'il partage ce point de vue. L'OMC est un lieu où règne le droit, mais c'est également un forum de libéralisation, tandis que l'opinion publique française tend à concevoir davantage cette organisation comme un organe de régulation. L'OMC peut être les deux, mais la pondération souhaitée entre ces deux types d'objectifs –régulation et libéralisation – diffère sensiblement selon les protagonistes.

**La Présidente Nicole Ameline** a indiqué quelles peuvent être les deux tentations actuelles : celle d'affirmer que l'intégration des marchés est inscrite dans l'histoire et irréversible, et celle au contraire du repli vers un nationalisme économique.

**M. Emmanuel Glimet** a souligné que les deux tendances semblent à l'œuvre aujourd'hui, mais qu'il semble acquis que l'intégration des marchés est une valeur commune. Il a rappelé que des valeurs, importantes au sein de l'Union européenne et liées à des sujets sensibles comme la diversité culturelle ou le principe de précaution (cf le débat sur les OGM), ne sont pas nécessairement partagées à l'échelle mondiale ; ils peuvent créer des conflits de valeur et des différends juridiques à l'OMC.

**La Présidente Nicole Ameline** a réaffirmé la nécessité d'intégrer l'environnement et le concept de « travail décent » dans les normes commerciales internationales afin de réconcilier éthique et marché. L'Europe peut-elle imposer une nouvelle éthique à la mondialisation ?

**M. Emmanuel Glimet** a noté que certaines de ces valeurs ne sont pas universellement partagées et peuvent être interprétées comme des tentatives d'« européaniser » le monde ou de faire du protectionnisme déguisé, par les États-Unis ou les pays émergents. L'Europe s'est ainsi fait condamner à répétition à l'OMC, par exemple sur le bœuf aux hormones. De plus, la crise actuelle étant une crise "du Nord", elle rend difficile pour ces pays de se montrer trop offensifs, dans l'immédiat, dans les négociations internationales, d'autant que de nouvelles puissances - désormais non pas "émergentes" mais déjà "émergées" - se trouvent autour de la table et ne peuvent être ignorées.

**La Présidente Nicole Ameline** a demandé à M. Glimet quels pourraient être les leviers pour rendre plus attractives les valeurs de l'Union européenne non plus seulement à son voisinage immédiat, mais également à d'autres États.

**M. Emmanuel Glimet** a tout d'abord rappelé l'importance qu'il y a pour les Européens à parler d'une seule voix et à limiter le nombre des interlocuteurs pour nos partenaires. Il s'est également prononcé en faveur d'un approfondissement des relations bilatérales de l'Europe avec les grands pays émergents, approfondissement dont la présidence française de l'Union européenne a fait une priorité.

**M. Jean-René Marsac** a regretté que la volonté politique européenne ne soit pas suffisamment claire, que le message que porte l'Europe semble parfois confus.

**M. Emmanuel Glimet** a évoqué le multilatéralisme comme vecteur de la paix comme étant un message fort de l'Europe dans les enceintes internationales.

**La Présidente Nicole Ameline** a demandé quelles sont les pistes à étudier pour que l'Europe porte une position davantage régulatrice, moins technocratique que politique, dans les institutions internationales aujourd'hui.

**M. Emmanuel Glimet** a notamment déploré le fait que le système de présidence rotative de l'Union européenne affaiblisse ses positions.

**La Présidente Nicole Ameline** a interrogé M. Glimet sur les perspectives post-Doha, en insistant sur la nécessité d'intégrer les normes sociales et environnementales aux normes commerciales afin de mettre l'économie au service du bien-être des individus.

**M. Emmanuel Glimet** a noté que beaucoup d'aspects du commerce international n'ont pas encore été abordés dans le cadre de l'OMC. Il a souligné que les enjeux en termes de compétitivité, pour les industries de l'Union européenne, des mesures visant à lutter contre le réchauffement climatique sont considérables, et ne peuvent être séparés des questions de propriété intellectuelle et de transferts des technologies propres. Seuls de tels transferts permettraient de rallier les pays en développement à la cause environnementale, mais ils nécessitent des allègements des droits de propriété intellectuelle qui pourraient remettre en cause le financement de la recherche-développement dans les pays du « Nord ». Il ne faut pas non plus oublier que la connaissance constitue l'avantage comparatif de l'Union européenne dans la concurrence internationale.

**La Présidente Nicole Ameline** a souligné que les éléments de stabilité du système européen dévoilés par la crise financière peuvent constituer un élément fédérateur et encourageant pour l'Europe, afin de faire valoir son modèle sur la scène internationale. Elle a appelé de ses vœux la conceptualisation et la formulation d'objectifs clairs, accompagnés d'une volonté politique forte et d'une communication adéquate.

**M. Emmanuel Glimet** a affirmé que la préférence communautaire et l'image de la politique agricole commune dans son ancienne version datant des années 1970 continuent à faire du tort à l'Europe, malgré les réformes très importantes que la PAC a connues, et y a vu en effet un déficit de communication. Il a toutefois affirmé avoir le sentiment que l'Europe pourrait avoir un rôle moteur dans la reconstruction d'un nouvel ordre mondial en matière financière après la crise, en tous cas en matière financière, mais également par ricochet dans d'autres domaines. Le déficit d'« image » dont souffre l'Europe vis-à-vis des pays du « Sud », qui est paradoxal compte tenu de l'ampleur du rôle de l'Europe comme bailleur de fonds, est un problème de visibilité : l'aide européenne à ces pays n'est pas correctement valorisée.

**M. Jean-René Marsac** est revenu sur la politique industrielle, en nuanciant l'avantage comparatif de l'Europe sur le plan de la connaissance, secteur dans lequel certains pays émergents sont également très en pointe. Il s'est interrogé sur les secteurs en particulier sur lesquels la recherche pourrait se concentrer.

**La Présidente Nicole Ameline** ainsi que **M. Emmanuel Glimet** ont affirmé que l'écologie était un secteur sur lequel l'Europe était déjà spécialisée et devait approfondir sa spécialisation.

**La Présidente Nicole Ameline** a enfin demandé quelles seraient les conséquences de la crise sur l'économie française, soulignant que cette crise n'était pas seulement économique et financière, mais aussi morale.

**M. Emmanuel Glimet** a affirmé que ces conséquences dépendraient avant tout de l'ampleur du ralentissement chez nos voisins, puisque la France réalise 65% de ses échanges avec des pays de l'Union européenne. Le rééquilibrage progressif de la parité euro-dollar et la baisse du prix du pétrole sont des bonnes nouvelles dans ce contexte, mais leurs effets ne se feront sentir qu'à moyen-terme.